



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 13 avril 2026

### France 2030 soutient JUNN pour accélérer la transformation des territoires

Dans le cadre de France 2030, Monique Barbut, ministre de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le climat et la nature, Anne Le Henanff, ministre chargée de l'Intelligence artificielle et du Numérique, et Bruno Bonnell, secrétaire général pour l'investissement, en charge de France 2030, annoncent l'investissement de l'Etat avec France 2030 pour développer JUNN, un programme destiné à développer les jumeaux numériques de territoires français initié par l'IGN, le Cerema et Inria. Les travaux qui vont débiter visent à déployer des outils souverains pour visualiser le territoire et simuler ses évolutions, notamment dans un contexte de changement climatique ou de nouvelles politiques d'urbanisation. Et faciliter ainsi une prise de décision éclairée par les collectivités locales et les acteurs publics.

#### Qu'est-ce qu'un jumeau numérique ?

Les jumeaux numériques sont des répliques virtuelles des territoires. Ils permettent de :

- Visualiser les territoires,
- Tester des scénarios,
- Anticiper des crises,
- Optimiser les politiques publiques,
- Accompagner la transition écologique.

Qu'il s'agisse d'évaluer l'impact d'aménagements sur le risque inondation, ou les effets de futurs travaux de voirie sur le trafic, ils constituent un outil précieux pour éclairer la décision politique face aux grands défis territoriaux.

#### Quel financement ?

JUNN est soutenu aujourd'hui par un investissement de 25 millions d'euros sur trois ans de France 2030, 14 millions d'euros par le consortium d'experts publics et privés (*voir encadré*) pour un coût total d'environ 40 millions d'euros. Cet investissement est opéré pour le compte de l'Etat par la Banque des territoires.

#### Quelles missions ?

Le programme a pour but de déployer des jumeaux numériques (mobilité, ressources en eau, vulnérabilités, risques naturels...) pouvant interagir, basés sur un socle technologique commun et souverain, partagé par les services de l'Etat, les collectivités et les entreprises. Concrètement, ce socle regroupera et mutualisera des ressources technologiques (briques logicielles, standards d'interopérabilité, etc.) pour le traitement massif de données, la visualisation immersive et la simulation.

De nombreux cas d'usage ont déjà été identifiés, allant de l'aménagement urbain à la prévention des risques naturels en passant par la gestion des ressources en eau, l'adaptation des forêts au changement climatique ou la lutte contre les épidémies.

Opéré par la Banque des territoires, JUNN incarne la volonté du plan France 2030 de conjuguer innovation numérique et souveraineté technologique au service des territoires. Il soutiendra la structuration d'une filière économique de services numériques d'aide à la décision.

### Les étapes essentielles de cette première année

La phase de réalisation du socle de JUNN débute avec le développement des premières briques logicielles ainsi que la préparation des premiers jeux de données. Au cours des douze premiers mois, les acteurs prioritaires seront étroitement associés afin d'identifier leurs besoins, co-construire les solutions et tester les premiers services à forte valeur ajoutée. Le développement, conduit par étapes successives, permettra d'enrichir progressivement le socle, avec l'objectif de disposer d'un premier ensemble opérationnel d'applications à l'horizon fin 2026.

### L'équipe de France des jumeaux numérique : 200 acteurs engagés

Initié et co-piloté par l'IGN, le Cerema et Inria, JUNN repose aujourd'hui sur un consortium de 14 partenaires publics et privés dont la coordination technique et opérationnelle est assurée par l'entreprise 1Spatial France. Il s'appuie aussi plus largement sur le retour d'expérience et les savoir-faire d'une « équipe de France » des jumeaux numériques de territoires.

Cette équipe regroupe de plus de 200 acteurs ayant manifesté leur intérêt dans le cadre [d'un appel à communs lancé courant 2024](#). Parmi eux : de grandes collectivités déjà engagées dans des démarches de jumeaux numériques, des bureaux d'études et entreprises innovantes, ainsi que des acteurs industriels.

#### Un consortium de 14 acteurs publics privés pour JUNN

Le consortium réunit des expertises complémentaires couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur des jumeaux numériques de territoires.

L'**IGN** apporte sa maîtrise de la production et de la gouvernance des données pour décrire le territoire.

**Inria** développe les briques scientifiques et méthodologiques d'acquisition, de traitement, de visualisation et d'interaction avec les données notamment géographiques ainsi que les outils de simulation des systèmes complexes.

**Géodata Paris** et **GeometryFactory** fondent les briques technologiques des modèles 3D et temporels, des graphes de connaissances, de l'IA ou encore des interactions avancées.

Le **Cerema** structure les cas d'usage et les interfaces avec les applications métiers, les territoires et les standards européens<sup>1</sup>.

La conception du socle de JUNN repose également sur l'expertise du **CNES** en données spatiales, calcul intensif et modèles prédictifs, de l'**IFPEN** en orchestration de systèmes complexes, et du **BRGM** en modélisation des sols et ressources souterraines. L'industrialisation et l'intégration sont assurées par **1Spatial France**, avec l'appui de **Camptocamp** pour l'architecture, les infrastructures, et les interactions en langage naturel.

La production des maquettes numériques sur les territoires d'expérimentation repose sur **Geofit/IGO**, **Siradel** et **LuxCarta**.

**Cap Digital** prépare l'exploitation en structurant la filière industrielle et le modèle économique, afin de garantir le passage à l'échelle et la valorisation des technologies développées.

1- JUNN s'inscrit dans la dynamique de la stratégie européenne des *Local Digital Twins* (LDT) portée par la Commission européenne. Il respectera les standards d'interopérabilité européens. Le Cerema, qui représente la France au sein de l'EDIC LDT CitiVERSE, contribue à la définition des standards communs et assure la synergie entre ces différents projets.

Plus d'informations sur le site du programme JUNN : [www.junn-france.fr](http://www.junn-france.fr)

## **Opération soutenue par l'État dans le cadre du dispositif « Jumeau numérique de la France et des territoires » de France 2030, opéré par la Banque des territoires (Caisse des dépôts).**

À propos de France 2030

- Le plan France 2030 traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- Il est inédit par son ampleur : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).
- Il est mis en œuvre collectivement : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.
- Il est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.

En savoir plus : <https://www.gouvernement.fr/france-2030> | @SGPI\_avenir

À propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers.

Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires.

En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale.

Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

**Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires**

En savoir plus : <https://www.banquedesterritoires.fr/>

À propos de l'IGN

Au cœur des missions qui lui sont confiées par le ministère de la Transition écologique, l'IGN cartographie l'ensemble du territoire français et ses évolutions dans le contexte du changement climatique. Sa vocation est de produire et diffuser des données (open data) et des représentations (cartes en ligne et papier, géovisualisation) de référence relatives à la connaissance du territoire national et des forêts françaises ainsi que de leur évolution. À travers son école d'ingénieur, Géodata Paris, et grâce à ses équipes de recherche, l'institut cultive un potentiel d'innovation de haut niveau dans de multiples domaines (géodésie, forêt, photogrammétrie, intelligence artificielle, analyse spatiale, visualisation 3D, etc.).

En savoir plus : [www.ign.fr](http://www.ign.fr)

À propos du Cerema

Le Cerema\*, référent public en aménagement, accompagne l'État, les collectivités et les entreprises pour adapter les territoires au changement climatique.

Il joue un rôle clé dans l'élaboration et la mise en œuvre de politiques publiques nationales et de projets territoriaux adaptés au climat de demain dans 6 domaines d'activité : aménagement et stratégies territoriales, bâtiment, mobilités, infrastructures de transport, environnement et risques, mer et littoral.

Avec des équipes multidisciplinaires et 27 implantations sur les territoires de l'Hexagone et des Outre-mer, le Cerema dispose d'une approche globale pour conseiller, innover et fédérer.

En savoir plus : [www.cerema.fr](http://www.cerema.fr)

\*Le Cerema est un établissement public relevant des ministères chargés de l'Aménagement du territoire et de la Transition écologique.

À propos d'Inria

Inria, l'Institut national de recherche dans les sciences et technologies du numérique, est en appui de l'Etat pour les stratégies nationales de recherche et d'innovation du numérique en tant qu'Agence de programmes. Inria mène plus de 300 projets de recherche et d'innovation avec ses 3500 scientifiques, ingénieurs et personnels d'appui, en partenariat avec les universités et l'écosystème numérique (entreprises, entrepreneurs, acteurs publics).

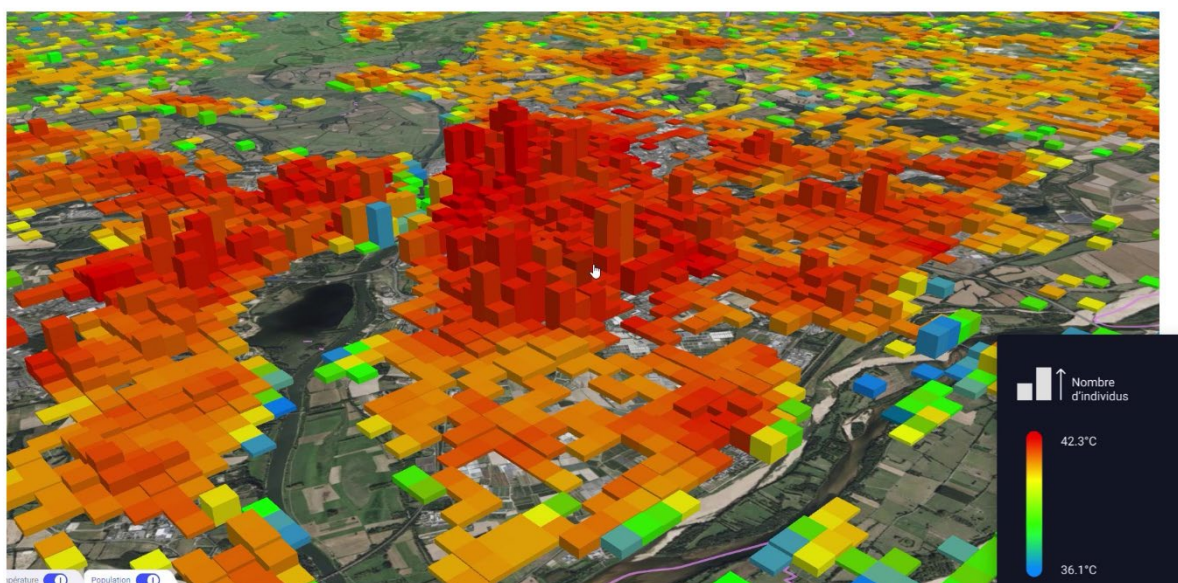
Ensemble, nous explorons des domaines clés comme l'intelligence artificielle, la cybersécurité, l'informatique quantique, le cloud, la transformation numérique de la santé, les jumeaux numériques ou encore les technologies numériques pour la Défense. Nous construisons des solutions concrètes telles que des logiciels, des startups technologiques, des partenariats avec les entreprises du tissu national et des formations de pointe. Notre objectif : l'impact scientifique, technologique et industriel au service de la souveraineté numérique de la France. En savoir plus : [www.inria.fr](http://www.inria.fr)

À propos de 1Spatial France

1Spatial est un fournisseur de produits et solutions logicielles spécialisés dans la gestion des données géospatiales. Notre offre comprend des Services de production, de contrôle et d'amélioration de la qualité des données et des Solutions SIG métier d'exploitation des données géospatiales. Nos solutions s'adressent aux secteurs des Administrations locales et nationales, des opérateurs de réseaux d'utilité publique (eau, énergie, télécommunication), du transport, ou du bâtiment et de la construction. Nous aspirons à rendre le monde plus durable, plus sûr et plus intelligent pour l'avenir. Nous pensons que les réponses pour atteindre ces objectifs sont contenues dans les données géospatiales. Chez 1Spatial, nous nous engageons à travailler avec nos clients à libérer la valeur de leurs données et à créer un monde meilleur. En savoir plus : <https://1spatial.com/fr/>



Illustration conceptuelle d'un jumeau numérique de territoires (© UGE-LASTIG / IGN – montage réalisé avec l'aide d'un outil d'IA générative)



Représentation 3D de données socio-économiques (nombre d'individus) croisées avec des données climatiques (température ressentie au sein du bâtiment en cas de vague de chaleur) (© Siradel)

## Contacts presse

IGN | François Maginot - 06 83 93 42 41 - [presse@ign.fr](mailto:presse@ign.fr)

Cerema | Laïla Kalai - 06 64 53 80 42 - [presse@cerema.fr](mailto:presse@cerema.fr)

Inria | Laurence Goussu - 06 81 44 17 33 - [laurence.goussu@inria.fr](mailto:laurence.goussu@inria.fr) / [magalie.quet@inria.fr](mailto:magalie.quet@inria.fr)

1Spatial France | Yann Le Yhuelic - 07 88 58 39 42 - [info-fr@1spatial.com](mailto:info-fr@1spatial.com)

Banque des Territoires (Caisse des dépôts) | Antoine Pacquier - 06 86 42 69 58 - [antoine.pacquier@caissedesdepots.fr](mailto:antoine.pacquier@caissedesdepots.fr)

